



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°335/2019

**OBJET :** Valorisation du  
GS et esprit des lieux –  
Patrimoine et  
communication

Membres : 18

Présents votant : 8

Pouvoirs : 3

L'an deux mille dix neuf, et le 12 décembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 29 novembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune Clermont l'Hérault.

**PRESENTS** votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

**POUVOIRS**

- Madame Gaëlle LEVÉQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Jean François SOTO, conseiller départemental du canton de GIGNAC,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

La Présidente propose de valider le plan d'action 2020 de valorisation du Grand Site et de l'esprit des lieux. Ce plan d'action comprend les actions de valorisation des patrimoines et de communication pour un budget total maximal de 6100 € TTC.

Affichée le :

Le Comité Syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

**EMET** un avis favorable sur les actions de valorisation du Grand Site (patrimoine et communication) en 2020,

**APPROUVE** ces actions,

**VALIDE** le plan de financement,

**AUTORISE** La Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de ces opérations,

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
le 12 décembre 2019

La Présidente

Marie PASSIEUX

